

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
DU 25 SEPTEMBRE 2015**

ETAT DES PRESENCES ET MANDATS

Président

Préfet de la Région NFDC, Préfet Coordonnateur de Bassin	CORDET Jean-François	Présent	
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			
Représentant des Conseils Régionaux	VERNIER Jacques	Présent	
Représentant des Conseils Départementaux	BENEDINI Catherine	Excusée	
Représentant des Conseils Départementaux	CHRISTOPHE Paul	Excusé	
Représentant des Conseils Départementaux	DISSAUX Jean-Claude	Présent	
Représentant des Conseils Départementaux	HAUSSOULIER Stéphane	Excusé	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	COTEL Jacques	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	DEFLESSELLE Claude	Excusé	Mandat à M. COTEL Jacques
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	DETOURNAY Alain	Excusé	Mandat à M. RAOULT Paul
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	PATRIS Jacques	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	RAOULT Paul - 1er Vice-Président	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	RINGOT Bertrand	Excusé	
REPRESENTANTS DES USAGERS			
Représentant des Professions Agricoles	ROUSSEL Bruno	Présent	
Représentant des Professions Industrielles	LUCQ Chantal	Présente <i>(arrivée 10h12)</i>	
Représentant des Associations agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	BARAS Jean-Marie	Présent	
Représentant des Associations agréées de Protection de la Nature et de l'Environnement	BARBIER Luc	Présent	
Représentant des Consommateurs	SIX Alain	Présent	
Autres Usagers / Professions Industrielles	LEMAY Patrick - 2nd Vice-Président	Présent	
Autres Usagers / pêche maritime	MONTASSINE Gérard	Présent	
Autres Usagers / distributeurs d'eau	RATTE Yannick <i>(en cours de remplacement / Election CB 16/10/15)</i>	Excusé	
Autres Usagers / Professions Agricoles	FACT Olivier	Présent	
Autres Usagers / Professions Industrielles	DECOOL François	Présent	
Autres Usagers / Professions Industrielles	VANTYGHEM Thierry	Présent	

REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS

DIRECTEUR NPDC ou son représentant	BÉNÉVISE Jean-François	Représenté par M. CHASSAING Philippe	
SGAR NPDC ou son représentant	CLAVREUIL Pierre	Représenté par M. VALENTON Hugues	
Directeur interrégional de la mer Manche orientale du Nord ou son représentant	COUPU Jean-Marie	Excusé	Mandat à M. MOTYKA Vincent
Directeur Général Délégué du BRGM ou son représentant	DEMARCO François	Représenté par M. MOSSMANN Jean-Rémi	
Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ou son représentant	GAUTHIER Odile	Représentée par M. JAMES Matthieu	
Directeur de l'ARS de NPDC ou son représentant	GRALL Jean-Yves	Représenté par Mme CADO Laurence	
DRAAF Nord Pas-de-Calais ou son représentant	LEBEL Antoine (par intérim)	Présent	
DREAL Nord Pas-de-Calais, délégué de Bassin ou son représentant	MOTYKA Vincent	Présent	
Directeur Général de VNF ou son représentant	PAPINUTTI Marc	Représenté par Mme DUFEU Elodie	
DRFIP Nord Pas-de-Calais et du département du Nord ou son représentant	PINEAU Bernard	Représenté par M. MILH Christophe	
Directeur du Grand Port Maritime de Dunkerque ou son représentant	RAISON Stéphane	Excusé	

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

KARPINSKI Jean-Philippe - Représentant titulaire	Présent
LEFEBVRE Jean-Pierre - Représentant suppléant	Présent

Membres Consultatifs

BUTLEN Jean-Baptiste Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Présent
DOSIMONT Pascal Agent comptable auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusé
FLAJOLET André Président du Comité de Bassin Artois-Picardie	Présent
MARTINOT Bertrand Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusé
THIBAUT Olivier Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie Assisté de Messieurs AGBEKODO, DESCAMPS, DOLLET, EUVERTE, JOURDAN, LABRUNE, LEFEBVRE S., PRYGIEL, VALIN, VERHAEGHE Mesdames LECLERCQ, LESSENS, MARTIN, PASSÉ, PONCET, VALLÉE	Présent

Divers

COSNIER Sébastien DRAAF Nord Pas-de-Calais, accompagne Monsieur LEBEL Antoine	Présent
PREVOST Olivier DREAL Nord Pas-de-Calais, accompagne Monsieur MOTYKA Vincent	Présent
SOUAN Hélène DREAL Nord Pas-de-Calais, accompagne Monsieur MOTYKA Vincent	Présente

L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

Points décisionnels :

- 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 juin 2015
- 2 – Elections au sein des Commissions Permanentes issues du Conseil d'Administration
- 3 – Révision du Xème Programme d'Intervention pour la période 2016 – 2018 (suite CPP)
 - 3.1 – Evolution des délibérations générales
 - 3.1.1 – Scénario d'équilibre financier du Xème Programme d'Intervention soumis à révision
 - 3.1.2 – Avant avis conforme du Comité de Bassin :
 - 3.1.2.1- Taux, tarifs, acomptes et zones de redevances
 - 3.1.2 .2- Montants et répartition par domaine du Xème Programme d'Intervention 2013-2018
 - 3.1.3 – Montants annuels du Xème Programme d'Intervention 2013-2018
 - 3.1.4 – Modalités générales des interventions financières des Agences
 - 3.1.5 - Zonages d'intervention en lien avec le projet de SDAGE 2016-2021
 - 3.2 – Evolution des délibérations d'application
 - 3.2.1 – Révision du Xème Programme d'intervention : évolution des politiques et modalités d'intervention (épuration publique et eau potable)
 - 3.2.2 – Révision du Xème Programme d'intervention : évolution des politiques et modalités d'intervention (industrie)
 - 3.2.3 – Révision du Xème Programme d'intervention : évolution des politiques et modalités d'intervention (agriculture)
 - 3.2.4 – Révision du Xème Programme d'intervention : évolution des politiques et modalités d'intervention (milieux naturels)
 - 3.2.5 – Révision du Xème Programme d'intervention : évolution des politiques et modalités d'intervention (coopération décentralisée)

Points d'information :

- 4 – Compte rendu des décisions du Directeur Général prises par délégation du Conseil d'Administration relatives aux participations financières et relevé des décisions de refus de participations financières
- 5 – *Les Projets de Procès-verbaux des Commission Permanente Programme et Commission Permanente des Interventions du 18 septembre 2015 en transmission ultérieure dématérialisée*

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur Jean-François CORDET, Président du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 9h43, constatant l'atteinte du quorum.

Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration.

Il souligne l'importance de l'ordre du jour axé sur la révision de programme et évoque la lettre de cadrage en date du 14 septembre 2015 de Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, en soulignant les éléments importants à retenir en terme de priorités d'actions (1), de suites à donner au rapport 2015 de la Cour des Comptes (2) et d'évolutions amorcées par le projet de loi relatif à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (4) (c.f. annexe au procès-verbal).

Monsieur CORDET souligne que cette lettre de cadrage est importante parce qu'elle n'est pas une pratique fréquente et parce qu'elle reprend les grandes orientations gouvernementales et la mise en œuvre des recommandations de la Cour des Comptes.

Monsieur CORDET évoque d'autre part la décision du Tribunal Administratif de Lille sur la délimitation des zones vulnérables annulée pour vice de forme. L'appel a été interjeté par le Ministère. Compte tenu de cette situation, il faudra engager une nouvelle procédure de définition des zones vulnérables en l'engageant avec l'ensemble des éléments de réflexion à disposition (notamment les éléments du Code de l'Environnement avec le seuil d'eutrophisation de 18 mg/litre). Un nouveau travail administratif et de concertation devra s'engager à nouveau pour modifier l'arrêté à prendre dans les mois qui viennent.

Enfin, Monsieur CORDET se réjouit de l'inauguration d'Ovilléo à Marquette lez Lille le 17 septembre 2015 à laquelle il a participé avec un certain nombre d'élus.

Il rappelle l'importance des investissements qui sont effectués dans le bassin par l'agence de l'eau qu'il remercie pour son travail. Il souligne que ce dossier particulier d'Ovilléo représente un investissement global de 145 M€.

Monsieur CORDET donne la parole à Monsieur THIBAUT.

Monsieur THIBAUT souligne que la séance est centrée sur la révision du programme d'intervention regroupant l'intégralité des règles d'intervention de l'agence avec pour objectif la mise en œuvre de la lettre de cadrage et l'adaptation au projet de SDAGE.

Il présente Monsieur Jean-Baptiste BUTLEN, nouveau commissaire du gouvernement, remplaçant Madame Claire GRIZEZ désormais adjointe à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie Ile de France. Il souligne que la plupart des membres du Comité de Bassin connaissent déjà Monsieur BUTLEN comme « Monsieur GEMAPI », expert de la loi NOTRe et de l'évolution de la gestion de l'eau dans le cadre de GEMAPI. Sa collaboration est précieuse.

Monsieur CORDET propose d'aborder l'ordre du jour.

POINTS DECISIONNELS

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2015

Monsieur CORDET demande si des observations sont à exprimer quant à la rédaction du procès-verbal du 19 juin 2015.

Pas de remarque.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

2 - ELECTIONS AU SEIN DES COMMISSIONS PERMANENTES ISSUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur THIBAUT présente, en référence au point de présentation n°2 du dossier de séance, les éléments pour l'élection de 5 représentants au sein des commissions permanentes issues du Conseil d'Administration :

- 2 membres permanents du collège des collectivités territoriales de la Commission Permanente des Interventions,
- Le Vice-Président de la Commission Permanente des Interventions,
- 2 membres permanents du collège des collectivités territoriales de la Commission Permanente Programme.

2.1 - COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS

2.1.1 - ELECTION DE 2 MEMBRES PERMANENTS REPRESENTANTS DU COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES A LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS

Monsieur THIBAUT présente, en référence au point de présentation n°2.1.1 du dossier de séance, les éléments pour l'élection de 2 membres permanents représentants du collège des collectivités territoriales à la Commission Permanente des Interventions.

Nombre de candidats : 2 / 2 sièges (M. Jean-Claude DISSAUX, M. Stéphane HAUSSOULIER)

ELECTION DE 2 MEMBRES PERMANENTS REPRESENTANTS DU COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES A LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS

Sont élus au sein de la Commission Permanente des Interventions :

Pour représenter les membres permanents du collège des Collectivités Territoriales et pourvoir à 2 sièges devenus vacants :

En fonction du scrutin suivant :

Membres inscrits : 11

Blancs : 0

Membres présents : 5

Nuls : 0

Mandats : 2

Suffrages exprimés : 7

Votants : 7

- Monsieur Jean-Claude DISSAUX
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER

(Délibération n°15-A-023)

2.1.2 - ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS

Monsieur THIBAUT présente, en référence au point de présentation n°2.1.2 du dossier de séance, les éléments pour l'élection du Vice-Président de la Commission Permanente des Interventions.

Nombre de candidats : 1 / 1 siège (M. Stéphane HAUSSOULIER)

Monsieur THIBAUT précise, à la demande de Monsieur LEMAY, que Monsieur HAUSSOULIER est conseiller départemental de la Somme, maire de Saint Valéry sur Somme et membre du Comité de

Bassin depuis le renouvellement général de 2014. Il a été également élu Président de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable lors du Comité de Bassin du 10 juillet 2015.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS

Est élu Vice-Président de la Commission Permanente des Interventions :

En fonction du scrutin suivant :

Membres inscrits : 35	Blancs : 0
Membres présents : 25	Nuls : 0
Mandats : 3	Suffrages exprimés : 28
Votants : 28	

- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER

(Délibération n°15-A-024)

2.2 - COMMISSION PERMANENTE PROGRAMME

2.2.1 - ELECTION DE 2 MEMBRES PERMANENTS REPRESENTANTS DU COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES A LA COMMISSION PERMANENTE PROGRAMME

Monsieur THIBAUT présente, en référence au point de présentation n°2.2.1 du dossier de séance, les éléments pour l'élection de 2 membres permanents représentants du collège des collectivités territoriales à la Commission Permanente Programme.

Nombre de candidats : 2 / 2 sièges (M. Paul CHRISTOPHE, M. Jacques PATRIS)

ELECTION DE 2 MEMBRES PERMANENTS REPRESENTANTS DU COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES A LA COMMISSION PERMANENTE PROGRAMME

Sont élus au sein de la Commission Permanente Programme :

Pour représenter les membres permanents du collège des Collectivités Territoriales et pourvoir à 2 sièges devenus vacants :

En fonction du scrutin suivant :

Membres inscrits : 11	Blancs : 0
Membres présents : 5	Nuls : 0
Mandats : 2	Suffrages exprimés : 7
Votants : 7	

- Monsieur Paul CHRISTOPHE

- Monsieur Jacques PATRIS

(Délibération n°15-A-025)

3 - REVISION DU XEME PROGRAMME D'INTERVENTION POUR LA PERIODE 2016 - 2018

Monsieur THIBAUT rappelle que la révision du Xème Programme d'Intervention aborde sa phase finale, après plus de 6 mois de travail au sein des différentes réunions d'instances.

Il présente, en référence au point de présentation n°3 du dossier de séance, les grands principes de la mécanique d'adoption de la révision de programme.

Le Conseil d'Administration du 25 septembre 2015 adopte un projet avant soumission pour avis conforme au Comité de Bassin du 16 octobre 2015 sur la délibération taux, tarifs, acomptes et zones de redevances et sur la délibération des montants et répartition par domaine du Xème Programme d'Intervention.

Il émet également un avis sur les autres projets de délibérations générales et d'application.

Le Conseil d'Administration du 16 octobre 2015 adoptera définitivement l'ensemble de ces délibérations.

Monsieur THIBAUT précise que si le Comité de Bassin du 16 octobre 2015 ne donne pas d'avis conforme sur les deux délibérations taux, tarifs, acomptes et zones de redevances et montants et répartition par domaine du Xème Programme d'Intervention, le projet de révision de programme reviendra à l'examen du Conseil d'Administration.

3.1 - EVOLUTION DES DELIBERATIONS GENERALES

3.1.1 - SCENARIO D'EQUILIBRE FINANCIER DU XEME PROGRAMME D'INTERVENTION SOUMIS A REVISION

Monsieur THIBAUT, en référence au point n°3.1.1 du dossier de séance, propose l'examen de l'équilibre des recettes et dépenses du Xème Programme d'Intervention.

Madame PASSÉ présente les éléments de révision sur les recettes de redevances.

Monsieur THIBAUT présente les éléments de révision sur les dépenses d'intervention.

Arrivée de Madame LUCQ (10h12).

En complément du point de présentation, **Monsieur THIBAUT** rappelle que les redevances de l'agence, établies selon le principe pollueur / payeur, sont des impôts de toute nature, sans lien formel entre niveau de redevances et niveau d'aides. L'agence collecte les redevances dans un fonds commun et répartit ensuite les aides en fonction des besoins.

Cependant, l'analyse présentée en page 10 du point de présentation sur les grands équilibres entre contributeurs et bénéficiaires, montre que :

- les usagers non domestiques payent un peu plus de redevances que ce que les collectivités usagers domestiques reçoivent,
- les activités économiques payent un peu plus de redevances que ce qu'elles reçoivent d'aides,
- les agriculteurs reçoivent un peu plus d'aides que ce qu'ils payent de redevances.

En revanche, il existe un très net rééquilibrage par rapport au passé notamment pour le monde agricole qui dans le programme passé recevait 3 fois plus que ce qu'il payait. Désormais, le niveau de redevances et d'aides au monde agricole s'équilibre pour deux raisons :

- La redevance pour pollutions diffuses a fortement augmenté sur les dernières années, en passant de presque 0 en 2007 à 130 M€ payés par le monde agricole sur l'ensemble de la France,
- Le changement de Politique Agricole Commune (PAC) et de modalités d'aides européennes font un creux conjoncturel faisant, que pour le moment, le monde agricole a été moins aidé. Cette année, le versement d'aides au monde agricole pour les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques reste encore en attente dans certains départements puisque l'instruction n'est pas faite.

Pour le monde économique, le rééquilibrage est poursuivi. L'arrêt de l'usine Tioxide déséquilibre le

MILIEUX NATURELS

La délibération

« MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°12-A-044 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2012 - CONTRATS D'INSERTION PAR L'EMPLOI DANS LE DOMAINE DE L'EAU »

Est adoptée définitivement et à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 16 octobre 2015.

(Délibération n°15-A-045)

La délibération

« MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 12-A-041 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2012 - RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES »

Est adoptée définitivement et à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 16 octobre 2015.

(Délibération n°15-A-046)

COOPERATION DECENTRALISEE

La délibération

« MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°12-A-046 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2012 - ACTION INTERNATIONALE DANS LE CADRE DE LA COOPERATION INSTITUTIONNELLE, DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE »

Est adoptée définitivement et à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 16 octobre 2015.

(Délibération n°15-A-047)

2 - BUDGET RECTIFICATIF N°1 DE L'EXERCICE 2015

Monsieur THIBAUT présente, en référence au point n°2 du dossier de séance, le budget rectificatif pour l'exercice 2015.

En l'absence de remarque, Monsieur CORDET procède au vote de la délibération correspondante.

La délibération

« BUDGET RECTIFICATIF N° 1 DES PAIEMENTS ET RECETTES 2015 »

Est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 16 octobre 2015.

(Délibération n°15-A-048)

POINT D'INFORMATION :

3 - COMPTE RENDU DES DECISIONS DU DIRECTEUR GENERAL PRISES SUR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX PARTICIPATIONS FINANCIERES

Le compte rendu des décisions du Directeur Général prises sur délégation du Conseil d'Administration relatives aux participations financières, présenté pour information, ne fait pas l'objet d'une présentation

particulière.

Ce document est également accessible sur le site internet de l'Agence.

Monsieur CORDET remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et clôt la séance à 12h49. Il leur donne rendez-vous au prochain Conseil d'Administration du 27 novembre 2015.

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean-François CORDET

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'AGENCE



Olivier THIBAUT